



Les rentrées passent ... Mais rien ne change !!!

Le SNUipp-FSU Mayotte ne peut pas rester sans réaction face à cette campagne d'autosatisfaction déployée tous azimuts par le Ministre des Outre-mer et le Recteur sur cette rentrée scolaire 2022-2023 !!!

Non, nous ne pouvons pas entendre de leur part que les choses se sont améliorées ! Ils ne peuvent pas soutenir que la situation évolue positivement lorsqu'ils annoncent 3000 élèves en plus dans le 1er degré et seulement 15 nouvelles salles de classe livrées alors que le déficit de salles de classe, générateur de rotations, est patent depuis des lustres !

Qu'est-ce qui a été fait des 30 millions d'euros vantés par ci et par là pour les constructions scolaires dans le 1er degré ? Le Recteur, le Préfet et les Maires ne peuvent pas se cacher derrière le problème foncier et les soit disant réticences de la population, après nous avoir brandi le manque d'ingénieurs, pour justifier l'insuffisance de construction de salles de classe !

Dans ces conditions, le SNUipp-FSU Mayotte ne peut que continuer à revendiquer la nationalisation temporaire des constructions des écoles à laquelle les maires de Mayotte s'opposent sans strictement rien faire pour démontrer leur volonté à faire améliorer les conditions de scolarisation des enfants et celles de travail des enseignants par la livraison en masse de nouvelles salles de classe, la rénovation des salles existantes et l'équipement des écoles. Pire, ils nous rabâchent des arguments fallacieux et teintés de mauvaise foi pour justifier leur incompetence et/ou leur mépris à l'égard de l'éducation des enfants.

Notre organisation syndicale continue alors à réclamer auprès du Préfet le bilan de l'utilisation de la dotation spéciale de construction et d'équipement des établissements scolaires de Mayotte depuis la dissolution du SMIAM ainsi qu'un plan pluriannuel de construction scolaire, étant entendu que le Recteur avait récemment annoncé qu'il manque 800 salles de classe pour normaliser la situation (ça reste à vérifier !).

On ne peut pas espérer une amélioration de la qualité d'enseignement si :

- Dès la maternelle, tous les enfants ne bénéficient pas au minimum des 3 années de scolarisation ;
- Les effectifs dans les classes restent très élevés alors que toute Mayotte est en REP (dont 8 zones en REP+); d'ailleurs la « différenciation pédagogique » prônée par le Recteur ne peut pas porter ses fruits lorsque le matériel manque et/ou lorsque les classes sont surchargées ;
- Jusqu'à présent on est encore au stade embryonnaire du développement du « périscolaire » alors qu'il a été initié en grande pompe et avec toute la communication qu'il fallait en 2013-14 ;
- Tous les postes ne sont pas pourvus par des enseignants-tes formé.e.s : la machine à recruter d'enseignants contractuels tourne à 3000 pour cent ;
- ...

Cette année scolaire, en plus de ces questions de conditions de travail et de scolarisation, le SNUipp-FSU Mayotte continuera à se battre pour les droits des enseignants du 1^{er} degré. L'augmentation du taux d'indexation des salaires, la reprise en compte de l'ancienneté générale de service des anciens instituteurs de la CDM et la formation ainsi que la titularisation des enseignants contractuels restent sur la table.

Le SNUipp-FSU Mayotte profitera de la prochaine venue du Ministre de l'Education Nationale pour rappeler les revendications des enseignants du premier degré à Mayotte et pour exiger le respect des engagements actés dans le relevé de conclusion le 14 février 2022 par son Recteur.